



FRANCE TELEVISIONS : APPEL INTERSYNDICAL A 24H DE GREVE LE 18 DECEMBRE 2012 !

Voici le préavis de grève qui a été déposé le 6 décembre par les syndicats Cgt, Cfdt, Fo et le Snj de France Télévisions pour le mardi 18 décembre 2012 :

« Pour la payer, Rémy Pflimlin s'attaque aux programmes et aux salariés. Cela se traduit par un recul sans précédent. A France 3, où la logique centralisatrice des pôles a remplacé la proximité. Dans les Outre mers 1 ères où le déploiement de la TNT se fait sans moyens. Au Siège, où les salariés subissent des fusions de service irrationnelles, en attendant celle des rédactions. A l'antenne, où France télévisions supprime des éditions locales d'information, annonce un grand Soir 3 au rabais, et envisage même d'arrêter la production d'émissions emblématiques du service public telles que *C'est pas sorcier*.

Ce plan d'économies drastiques frappe également des centaines de précaires rejetés des plannings après des années de collaboration. Un plan de licenciement qui ne dit pas son nom et qui pourrait dépasser 1.000 suppressions de postes d'ici 2015.

Le nouvel accord collectif, sur la classification et la rémunération des PT A, dont la négociation est inaboutie, s'avère un outil d'accompagnement à ce plan d'économies en supprimant les garanties collectives sur les salaires et les carrières et en remettant en cause les acquis des salariés et les droits des nouveaux entrants. Mise en échec dans la négociation, la direction a annoncé la mise en place unilatérale de son projet. Un très mauvais signal envoyé aux salariés, dans une entreprise où les conditions de travail se détériorent et où les risques psychosociaux connaissent une forte progression.

Les organisations syndicales appellent l'ensemble des personnels de FTV à cesser le travail le mardi 18 décembre 2012, date du CCE extraordinaire portant sur la situation alarmante de l'entreprise, à partir de 0H et pour une durée de 24 heures. Elles exigent :

1. le maintien de toutes nos activités de programmes et d'information en région et dans les outremer dans l'attente d'un projet de développement pérenne avec un véritable financement,
2. des garanties concernant l'emploi des salariés précaires historiques,
3. L'arrêt de l'application unilatérale de l'accord collectif sur les classifications et les rémunérations des PT A dans le respect du dialogue social ;

et appellent à un rassemblement sur l'Esplanade Henri de France devant le siège de France Télévisions à partir de 14h ce mardi 18 décembre 2012. »

Paris, le 7 décembre 2012

- **Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition :** son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com

FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60